

LE PROBLÈME DU PACIFIQUE

1

LES ORIGINES

Longtemps la prépondérance de l'Europe dans le monde fut un dogme ; aussi bien ce dogme était-il fondé sur un ensemble imposant de réalités. La supériorité des puissances européennes était telle que le succès, pensait-on, ne pouvait être douteux dans tout contact avec les peuples de l'Asie ou du Nouveau-Monde, sans parler de ceux du continent noir, vagues humanités végétant dans la plus complète sauvagerie.

Les Asiatiques, fatigués d'une civilisation que les académies avaient révélée raffinée jusqu'aux dernières limites de la décadence, baignaient dans une sorte de léthargie, de torpeur et d'oubli d'où les tirait parfois le labeur évocateur d'un savant européen ou bien l'engouement d'une société d'Europe pour ce qu'elle imaginait d'étrange, d'amusant dans leurs coutumes, leur mise ou le décor familier de leur vie. Puis ils retombaient, comme ils en étaient sortis, par hasard, dans le silence de l'espace et du temps.

Les Américains du nord, eux, vraiment trop neufs, n'intéressaient pas en tant que peuple depuis leur guerre d'indépendance. Aventuriers sans passé, sans culture, on les laissait camper dans les vastes savanes d'où l'écho de leurs chevauchées arrivait jusqu'en Europe, sous forme de récits d'exploits qui tenaient du cirque et du drame, et où luisait de temps à autre le sombre éclat d'un filon d'or.

Ceux du sud, Brésiliens en tête, batailleurs infatigables, suscitaient des sympathies intermittentes.

Mais l'émigration se faisait alors d'Europe, les capitaux venaient d'Europe, la production de la houille et du fer était presque exclusivement européenne. L'Europe manufacturait et réexportait la plus grande partie des textiles ; la marine marchande était presque toute europé-

enne ; enfin, la culture de l'esprit dans le monde était européenne.

Cependant, si les Américains n'intéressaient pas, il n'en était pas de même de leur continent. Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle il y avait eu une véritable conquête des bords du Pacifique par des Européens de toutes nationalités. Arrêtée au dix-neuvième siècle par les mouvements politiques et sociaux de 1848, elle avait été vite reprise sous la poussée d'appétits de plus en plus exigeants et sous forme de pénétration commerciale ou même religieuse préfaçant une action ultérieure, une entreprise financière ou économique.

C'est alors que les Etats-Unis entrevoient le problème du Pacifique et que leur ministre des affaires étrangères déclarait un jour, au Sénat, que l'Océan deviendrait le principal théâtre d'activité mondiale. L'année suivante, le commodore américain Perry, muni de pleins pouvoirs par le président Fillmore, est mis à la tête d'une petite escadre de quatre vaisseaux, et le 8 juillet 1853 jette l'ancre non loin de la baie de Tokio, devant la ville d'Ouraga. Il se déclare porteur d'un message à remettre en mains propres au mikado, et donne trois jours pour qu'on lui facilite l'accomplissement de sa mission. Ledit message n'est autre qu'une proposition de traite de commerce. Les canons des frégates en imposent. Les autorités japonaises demandent à réfléchir. Sans attendre la réponse, le commodore se retire en annonçant qu'il reviendra l'année suivante. En réalité, sommation est faite au Japon d'ouvrir ses ports à la race blanche.

Le 11 février 1854, Perry revient, et le 31 mars le Japon se voit contraint de signer avec les Etats-Unis la traité de Kanagawa.

L'Europe réclame immédiatement des avantages analogues à ceux que concède le traité aux Américains. La Russie et l'Angleterre, l'ours et la balaïne, qui plus que toute autre puissance représentent l'Europe aux yeux des Asiatiques et suivent vers l'est avec une persévérance égale, l'une ses voies continentales, l'autre ses voies maritimes, obtiennent à leur tour un traité : la Russie en 1855, l'Angleterre en 1857. Français, Hollandais accourent. Il y va du prestige de la vieille Europe. Mais les Américains, mis en appétit, reviennent à la charge. Les autres font de même. Les traités succèdent aux traités.

Devant la suprématie non plus de l'Europe, mais de la race blanche, qui dispose de coercitions auxquelles il n'y a rien à opposer, le Japon s'incline, mais il s'incline, avec au cœur, la froide et ferme résolution d'utiliser ce que l'étranger lui apporte et le contraint à apprendre pour forger lui-même les armes qui le rendront indépendant. Jusque-là, le reflux de l'Europe sur l'Asie n'y avait apporté que bien peu de notre civilisation industrielle, n'y avait qu'à peine modifié les conditions de la vie et de la production, et la pénétration du savoir et des méthodes de l'Occident dans cette vaste partie du monde n'avait pas commencé. Le jour où le Japon, mû par un patriotisme aussi clairvoyant que farouche, entra systématiquement dans les voies du progrès occidental, ce jour-là vit s'accomplir un des faits les plus importants de l'histoire moderne. Il faut ajouter que ceux qui, quelques années plus tard, en le voyant se servir des moyens qu'il avait empruntés à l'Europe, contre la Chine d'abord, contre la Russie ensuite, le taxèrent d'orgueil et d'ambition démesurée, oublièrent ce qu'il n'avait pas oublié, lui : l'époque des traités, c'est-à-dire l'époque à laquelle on lui avait appris quel argument étaient les armements d'Occident pour décider un pays à donner sa signature.

* *

En somme, l'attente portée par les Etats-Unis à la prépondérance de l'Europe sur un point de l'Asie avait été compensée par les avantages acquis par les puissances signataires des traités avec le Japon,

d'ailleurs, l'entrée en jeu des Américains dans ces lointaines régions de l'Extrême-Orient n'affectait réellement que deux puissances : la Russie qui, par les steppes sibériennes, prolonge en Asie son territoire européen ; l'Angleterre qui tient les Indes en Asie méridionale et règne sur l'Océanie. Au surplus, si les Etats-Unis étaient les premiers cette fois à traiter avec un nouveau pays asiatique, on ne peut pas dire pourtant qu'ils fussent jusque-là inconnus en Extrême-Orient. En 1848, un *settlement* (concession) de missionnaires américains avait été organisé à Shanghai par l'évêque Boone, dans le quartier actuel de Hong-Kew. Enfin, après la signature du traité de Kanagawa, fidèles à leur principe de ne pas se mêler des affaires des autres d'une façon telle qu'ils pussent être entraînés dans des complications, les Etats-Unis s'étaient soigneusement cantonnés dans leurs affaires commerciales avec l'Extrême-Orient, s'étaient abstenus de toute action politique dans ces contrées. A tel point que quand l'Europe, vers 1865, projeta de faire avec la Chine ce qu'elle avait fait avec l'empire turc et l'Egypte : proclamer son intangibilité, consolider son gouvernement et ouvrir le pays au commerce européen, les Américains, au lieu d'adhérer à ce projet, recherchèrent l'amitié de la Chine sans se préoccuper de sa politique intérieure la considérant comme un grand pays au même titre que les autres. La conséquence pratique de cette manière de voir fut le traité de Washington de 1868, signé par les Etats-Unis et la Chine sur le pied d'égalité, et qui stipulait la nomination réciproque de consuls, la liberté réciproque de conscience et d'enseignement, et aussi d'émigration. Traités que la Chine ne ratifia que vers la fin de 1869. (De grands travaux entrepris aux Etats-Unis réclamaient alors de la main-d'œuvre étrangère, d'où la réciprocité d'émigration stipulée dans le traité. Principe politique habituel et intérêt immédiat dictaient donc aux Etats-Unis, dès cette époque, leur attitude envers la Chine.)

Or le nouveau geste qu'ils faisaient en Asie, en dehors du cercle des puissances européennes, ne pouvait plus produire sur ces dernières le même effet

qu'en 1854. Depuis lors, les Européens s'étaient habitués à les rencontrer en Extrême-Orient, et leurs ambitions n'étant que commerciales et nullement territoriales, ils ne portaient pas ombrage aux puissances coloniales ou qui rêvaient de le devenir.

Il en fut tout autrement quand celles-ci virent tout à coup le Japon sortir, arboré d'une victoire, du silence qu'il avait gardé depuis Kanagawa et se montrer, lui peuple asiatique, armé à l'européenne. Avec une merveilleuse sûreté de vue, le Japon avait compris et accepté son destin. Au lieu de subir simplement les étrangers, comme la Chine l'avait fait avant lui, il se fit leur élève, copia les moyens dont ils disposaient pour s'imposer et, sous l'impulsion d'un souverain de génie, Moutsou Hito, qui avait repris le pouvoir aux Shoguns déshonorés devant l'étranger, il entreprend en 1868 sa transformation, sa révolution moderne. L'ère du Meiji ou du « gouvernement clair » s'ouvre. Ce pays agricole se met à construire des usines, des arsenaux d'où sortent vite les armes qui seront la garantie de son intégrité et de sa sécurité. En 1894, lui, petit pays insulaire de 36 millions d'habitants, le voilà en état d'affronter l'immense empire chinois; l'héroïsme qu'il a appris au cours de ses luttes féodales du onzième au seizième siècle fait le reste, et il le bat. C'est le traité de Simonoseki (17 avril 1895).

« L'installation des Japonais à Port-Arthur, écrit M. René Grousset dans son *Reveil de l'Asie* (1), leur permettait de surveiller de près la cour de Pékin et de geutler au premier rang l'héritage de la dynastie mondchoue. En ce péril, celle-ci se tourna vers le tsar... Cet appel fut entendu. Sept jours après la signature du traité de Simonoséki, la Russie, qui avait obtenu pour cette démarche le concours de l'Allemagne et de la France, invita amicalement le Japon à rétrocéder à la Chine la presqu'île de Liao-tong. Le Japon s'inclina devant cet ultimatum déguisé (convention de Pékin, 8 novembre 1895). Il évacua Port-Arthur, tout le Liao-tong, toute la Corée, et ne conserva de ses con-

quêtes que l'île de Formose... Il remit sa lame au fourreau et s'occupa d'autre chose, en souriant. Seulement, si les gens de Saint-Petersbourg avaient pu lire dans cet étrange sourire japonais, ils auraient compris qu'un jour — dans un siècle ou dans dix ans, — au premier tournant diplomatique, ce samurai si correct se jetterait sur eux et vengerait dans leur sang l'injure faite au Fils de dieux. »

De fait, dix ans plus tard, alors que les Russes, de Port-Arthur qu'ils avaient pris à bail peu de temps après sa rétrocession par les Japonais, poussaient graduellement leurs garnisons vers la Corée et prétendaient y étendre leur influence, le Japon, qui voit là une menace pour sa propre sécurité, les défie et les bat à leur tour sur terre et sur mer.

* * *

Quand la nouvelle de la guerre russo-japonaise était parvenue en Europe, les gens n'avaient pas manqué de qualifier de folie l'audace du Japon; son orgueil allait décidément le perdre. Et cette quasi-certitude ne suscitait guère de regrets; on paraissait, au contraire, s'en remettre avec un certain soulagement à la Russie, considérée comme mandataire de l'Europe en Asie depuis la convention de Pékin de 1895, du soin de brider, cette fois définitivement, cet Asiatique déchaîné qui semblait prendre l'habitude, après des périodes de recueillement, de surgir tout armé et menaçant.

La victoire du Japon parut quelque chose de prodigieux qui renversait les traditions et les doctrines sur lesquelles avait toujours vécu l'Europe en matière de politique et d'expansion orientales. C'en était fait de cette suprématie incontestable de l'Occident, de cette colonisation lente mais sûre de l'Asie par les puissances européennes: seule façon dont tout bon Européen envisageât la question d'Extrême-Orient, si tant est qu'il y eût là une question! En tout cas, elle apparaissait soudain sous un aspect tout nouveau et plutôt sous celui d'une révolte de l'Asie, sinon d'une menace, que sous l'aspect d'un partage facile et avantageux.

On sentait déjà partout que derrière la défaite de la Russie il y en avait une autre bien plus grave encore et que celle de la Chine en 1895 n'avait pas révélée : la défaite de tout un monde, l'humiliation de la race blanche, l'ébranlement de son prestige. L'on ne pouvait du reste s'y tromper, tant les signes étaient clairs et non breux. En Chine, en Indochine, au Siam, aux Philippines, aux Indes, des mouvements, des rumeurs, voire des discours montraient qu'un soupir de soulagement dilatait la poitrine oppressée de l'Asie et qu'un espoir se levait dans ses masses.

Le premier moment de stupeur passé, le traité de Portsmouth signé (5 Septembre 1905), les puissances que la défaite russe touche le plus prennent pour l'avenir les dispositions qu'elles jugent prudentes.

L'Angleterre, qui en 1902 s'est alliée au Japon, faisant table rase de son ancienne politique sinophile, renouvelle en 1911 son traité d'alliance sur des bases plus

avantageuses et surtout plus flattenses pour le Japon qu'elle traite en égal, bien malgré elle sans doute ! Mais le meilleur moyen de neutraliser jusqu'à un certain point ce jaune dont on avait seulement voulu faire une pointe d'avant-garde britannique, et qui menace de devenir, au contraire, si inquiétant pour les possessions d'Asie, n'est-ce pas encore de se l'attacher ?

L'Amérique, elle, dont la méfiance à l'égard du Japon s'est manifestée dès 1898 dans divers Etats de l'Union, prend des mesures rigoureuses et vexatoires qu'elle croit opportunes : en 1906, pour commencer, un arrêté municipal de San-Francisco interdit aux élèves japonais l'accès des écoles publiques et les condamne à aller s'instruire à l'*Ecole orientale*, avec les Indiens, les Hindous, les Chinois et les nègres. Ainsi naissait aux Etats-Unis un sentiment anti-japonais actif, militant, qui allait donner au problème du Pacifique l'acuité qu'on lui reconnaît aujourd'hui.

II

ÉLÉMENTS ACTIFS

Dans une conférence faite à Paris, le 15 décembre 1924, M. Albert Sarraut s'exprimait ainsi : « De tous côtés, on voit converger l'attraction des intérêts ou des convoitises vers ce qui est le rêve de tous et le désir de chacun, le colossal trésor du Pacifique : la Chine, la vieille et prodigieuse Chine, la Chine de tous les calculs et de tous les espoirs, avec son immense marché de quatre ou cinq cents millions de consommateurs, son sous-sol gorgé de gisements de houille de plus de sept cent mille kilomètres carrés de superficie, ses gites de minerais inépuisables, ses provinces gigantesques qui attendent leur outillage industriel, leurs chemins de fer, leurs fournitures métallurgiques. »

L'ancien gouverneur général de l'Indochine, l'ancien délégué à la conférence de Washington sait mieux que quiconque de quelles luttes entre puissances est témoin la jeune République qui a succédé au vieil empire du Milieu. Il sait que le

problème du Pacifique, ce n'est en somme que le problème de la Chine. Or, dans cette course vers l'Eldorado chinois, que tend à contrarier du reste de plus en plus la Chine elle-même, deux concurrents se dressent l'un en face de l'autre d'une façon particulièrement inquiétante pour la paix du monde. Les Etats-Unis d'une part, qui, grâce aux moyens dont ils disposent, prétendent capter les sympathies chinoises et les avantages de toute nature qui en découleront ; le Japon, d'autre part, qui, grâce à ses affinités avec un peuple jaune, et favorisé en outre par le voisinage, affermit d'année en année ses positions en Chine, en dépit même des résistances chinoises.

Ce qui rend la concurrence plus dangereuse entre eux et la situation du Japon plus dramatique, c'est la nécessité où est ce dernier de trouver des territoires pour sa population sans cesse croissante. Il ne s'agit pas seulement pour lui de se procurer en Chine le fer et le charbon qui

lui manquent, mais le moyen de respirer, de vivre. Car les Américains le repoussent. Ils ne veulent pas « d'Amérique mongole » en Californie ou ailleurs et les Australiens ne veulent pas de lui davantage ; si bien qu'on a pu dire que la question du Pacifique se présentait sous l'aspect « d'une question d'équilibre démographique entre le Japon, l'Amérique et l'Australie ».

* *

Les conflits nippo-américains ne prirent un caractère vraiment aigu qu'après la victoire du Japon sur la Russie. Nous avons dit dans notre précédent article que, dès 1906, une première mesure essentiellement vexatoire avait été prise à l'égard des jeunes Japonais de San-Francisco désireux de s'instruire. Le 14 mars 1907, une autre mesure est prise contre les Japonais installés aux îles Hawaï, à qui le président Roosevelt interdit l'accès du continent américain.

La même année, le gouvernement japonais, pour maintenir la paix avec Washington et faire cesser les vexations auxquelles ses ressortissants étaient en butte aux Etats-Unis, dut y limiter leur entrée. A la suite de négociations entamées par le comte Hayashi, ministre des affaires étrangères du Japon, et M. O'Brien, ambassadeur des Etats-Unis à Tokio et qui durèrent plusieurs mois, un accord dit *Gentlemen's Agreement* fut conclu entre MM. Takahira et Elihu Root. Cet accord entra en vigueur en juin 1908. Voici les parties essentielles de l'engagement pris par le Japon :

1° Le gouvernement japonais est décidé à ne pas délivrer de passeport pour le continent américain aux travailleurs (*labourers*), excepté à ceux qui ont précédemment résidé aux Etats-Unis, ou aux parents, femmes ou enfants des résidents japonais ;

2° Le gouvernement japonais continuera à délivrer des passeports aux agriculteurs qui vont s'établir dans une localité spéciale (*settled agriculturists*) ; mais il prendra des mesures pour parer à la fraude ;

3° En ce qui concerne les étudiants, les commerçants et les touristes, le gouvernement japonais fera

des enquêtes minutieuses avant de leur délivrer des passeports et il n'en délivrera pas à ceux qui seraient susceptibles d'être des travailleurs une fois arrivés aux Etats-Unis. Dans ce but, il établira un certain critérium concernant leur fortune et leur éducation qui sera communiqué aux autorités locales. Le passeport ne sera délivré qu'aux étudiants qui ont au moins terminé leurs études de lycée au Japon ;

4° Le gouvernement japonais propose de mettre les îles Hawaï en dehors de la présente restriction ; cependant il a l'intention d'interdire, à titre d'essai, d'y aller à tous les travailleurs japonais excepté à ceux qui y ont précédemment résidé et aux parents, femmes et enfants de ceux qui y sont actuellement.

5° Le gouvernement japonais prendra des mesures pour que les émigrants japonais des pays limitrophes des Etats-Unis n'entrent pas aux Etats-Unis sans passeport. (Les Etats-Unis s'étaient plaints de ce que des Japonais arrivaient du Mexique et du Canada, sans passeports valables pour l'Union).

Le gouvernement américain promettait de son côté de s'opposer à ce que fussent édictées, soit dans les différents Etats de l'Union, soit à Washington même, des mesures législatives ou autres hostiles aux Japonais.

Il importe de remarquer que le *Gentlemen's Agreement* n'est d'abord pas un traité puisqu'il n'est signé ni par le Japon ni par les Etats-Unis ; qu'il n'est pas davantage un règlement d'administration japonais puisqu'il n'est pas publié. « C'est une simple promesse que le gouvernement japonais, mû par le souci de maintenir une bonne amitié avec le peuple américain, a faite au gouvernement des Etats-Unis en vue de limiter de son plein gré le nombre des émigrants japonais, pour ne pas donner aux Etats-Unis un prétexte à le faire par voie législative, laquelle, d'après le gouvernement de Tokio, blesserait la susceptibilité du peuple japonais. » (1)

Quelques mois avant l'entrée en vigueur du *Gentlemen's Agreement*, exactement en février 1908, « l'Alliance d'exclusion asiatique » avait été créée à San-Francisco ; puis, en 1909, des projets de lois nettement antijaponais furent déposés devant le Parlement californien. Et c'est celui qui interdisait le mariage entre Ja-

ponais et Aryens qui souleva le plus d'indignation au Japon. Grâce au président Roosevelt, qui engagea le gouverneur de Californie à appeler l'attention des membres du Parlement sur le geste par trop blessant qu'ils allaient faire, ce projet, voté par la Chambre basse, ne le fut pas par la Chambre haute. Cependant le même projet revint devant le Parlement californien, sans plus de succès du reste, en 1911.

En 1913 fut votée par l'Etat de Californie, malgré l'intervention du gouvernement de Washington, une loi qui empêchait les Japonais d'acquérir des propriétés agricoles et limitait à trois ans les baux qu'ils pouvaient contracter.

Pendant la grande guerre, les hommes d'Etat américains s'efforcèrent naturellement de calmer le sentiment antijaponais aux Etats-Unis. Cette attitude se manifesta clairement en 1917, lorsque le Congrès, qui allait voter une loi d'immigration, lui ôta au dernier moment, sur une protestation du Japon, ce qu'elle avait de foncièrement antijaponais ; mais quand, en 1924, les Etats-Unis revinrent sur la question, la protestation du Japon, comme en va le voir, n'eut plus d'effet.

Dès 1921, fut adoptée une loi qui limitait le nombre annuel des immigrants acceptés sur le territoire de l'Union à *trois pour cent* seulement du total des étrangers de chaque nationalité qui se trouvaient aux Etats-Unis lors du recensement décennal de 1900. Bien que cette loi réduisit à 357.803 le nombre des immigrants annuels, les Américains la tinrent encore pour insuffisante. Le 1^{er} juillet 1924 une nouvelle loi se substituait à celle de 1921. Remontant non plus au recensement de 1900, mais à celui de 1890 qui comptait moins d'étrangers aux Etats-Unis et ramenant de trois à *deux pour cent* le nombre annuel des immigrants admis à s'établir sur le territoire de l'Union, les Américains parvenaient à réduire ceux-ci de plus de moitié.

Mais ce n'est pas tout : l'*Immigration Act*, la nouvelle loi, refuse le droit à la résidence aux Etats-Unis à tout étranger incapable d'avoir accès à la naturalisation. Or, tel est précisément le cas pour tous les Asiatiques de couleur, sauf pour les

membres des professions libérales, pour les étudiants et pour leurs femmes et leurs enfants. Par là les Japonais se sentirent atteints dans leur honneur national. « Qu'on nous applique, dirent-ils, le même contingentement qu'aux Européens, ce qui ne permettra cependant qu'à 240 d'entre nous d'entrer chaque année aux Etats-Unis, et nous nous tiendrons pour satisfaits ; mais qu'on ne nous confonde pas avec la masse des Asiatiques ! » Malgré ces revendications, les députés de l'Ouest américain emportèrent le vote de la loi par le Congrès.

Dans la mesure où cette loi touchait les Japonais elle a suscité un blâme du président Coolidge lui-même, en même temps que la protestation du gouvernement japonais.

Le président explique qu'il regrette de ne pouvoir supprimer un passage de loi : celui qui atteint particulièrement les immigrants japonais. Ce n'est pas qu'il soit en désaccord avec le Congrès sur le fond même de la question ; mais si le président Coolidge consent à poursuivre le même but, qui est de rendre plus efficaces ou plus complètes les restrictions qui limitent déjà l'immigration japonaise, il préférerait y arriver par d'autres méthodes. Il écrit : « Pendant de nombreuses années, nous avons eu avec le Japon un arrangement, en vertu duquel le gouvernement japonais s'est volontairement engagé à empêcher l'immigration de travailleurs aux Etats-Unis. Vu l'existence de ce lien historique, et vu le sentiment dans lequel il avait été créé, j'estime qu'il eût été bien préférable — efficace pour le contrôle matériel de l'immigration — de continuer à demander aux Japonais une coopération qu'ils étaient prêts à nous donner. On aurait ainsi évité de faire naître, par un acte législatif qui n'était point nécessaire, une cause de malentendu. »

En bref, le président Coolidge voulait négocier avec le Japon, tandis que le Congrès a légiféré pour les Etats-Unis. Mais la loi de 1924 n'inaugure pas un régime d'exclusion, elle ne fait que donner à ce régime une base législative, alors qu'il était fondé jusqu'ici sur une base diplomatique.

Nous avons fait remarquer que le *Gentlemen's Agreement* n'était, en effet, qu'un simple accord sur une interdiction stipulée à l'amiable, à laquelle le Japon se résignait naturellement plus volontiers qu'à une interdiction édictée par un acte de souveraineté, comme l'est la promulgation d'un texte législatif. Quoi qu'il en soit, sa protestation solennelle auprès du gouvernement des Etats-Unis, remise le 31 mai au secrétaire d'Etat Ch. E. Hughes par M. Masanao Hanihara, son ambassadeur à Washington, ne changea rien à la question qui désormais est tranchée.

« Les Etats-Unis, disait encore M. Albert Sarraut, dans sa conférence du 15 décembre 1924, ne veulent pas être envahis par l'immigration étrangère, et spécialement par la japonaise. C'est leur droit strict, et leurs raisons sont au surplus solides. Ils comptent déjà cent dix millions de vivants sur leur territoire... Ils ont en outre à sauvegarder les intérêts d'une masse ouvrière que l'afflux excessif d'une concurrence étrangère peut menacer. Ils sont, d'autre part, déjà aux prises, à l'est, avec la question des noirs qui leur donne de graves soucis. Tous ces arguments suffisent sans qu'il soit besoin d'exagérer l'expression du sentiment de race... En fait, et d'un mot, les Américains ne veulent pas de l'invasion jaune. Mais les Japonais ne songent pas à cela. Et voilà longtemps qu'ils se sont, sur ce point, mis d'accord avec les Américains. Cet accord a été consigné dans le *Gentlemen's Agreement*. Ce système a été brusquement et sans bonne raison jeté bas par l'exclusivisme des représentants californiens qui ont entraîné le Parlement de Washington. Maladresse et vexation inutile. »

Nous pourrions nous en tenir au verdict d'un juge aussi qualifié que M. Sarraut; nous voulons pourtant juger succinctement par nous-même la décision américaine de 1924.

Il est un fait indéniable pour les Américains, à savoir que le *Gentlemen's Agreement*, n'avait pas enrayé l'immigration japonaise, qu'elle avait continué à la fois

ouvertement et clandestinement, et que la population japonaise en Californie s'était considérablement accrue. De leur côté, les Japonais affirment que l'immigration a cessé depuis qu'il est pratiquement impossible pour les Japonais d'obtenir du ministère des affaires étrangères un passeport pour l'Amérique. M. Masanao Hanihara, dans sa protestation au secrétaire d'Etat disait; « L'accord entra en vigueur en 1908. Son efficacité a été prouvée en fait. Les chiffres donnés dans le rapport annuel du commissaire général de l'immigration aux Etats-Unis montrent de façon indiscutable que, durant quinze ans, de 1908 à 1922, le nombre de Japonais admis sur le territoire des Etats-Unis, en excédent de ceux qui le quittaient, ne dépasse pas au total 8,681. »

Les Américains ripostent qu'avant l'accord il y avait à peine 20.000 Japonais en Californie. Durant l'année que le Japon se donne comme délai avant de mettre l'accord en vigueur, près de 20.000 nouveaux immigrants y arrivèrent. Cette population compte maintenant 100.000 âmes. Son accroissement est dû à peu près également aux naissances et à l'immigration.

Des gens arrivés en qualité de commerçants, continuent les Américains, travaillent la terre; des immigrants, célibataires, par milliers, choisissent au Japon des fiancées sur photographie (*pictures brides*) et les font venir après une courte cérémonie qui a fait d'elles leurs femmes légitimes — Mais à la fin de 1919 le Gouvernement japonais s'engagea à ne plus délivrer de passeport à ces épouses à partir du 1^{er} mars 1920. — Beaucoup d'agriculteurs japonais sont devenus propriétaires et locataires à bail; ils ne sont nullement concentrés dans les localités spéciales, contrairement à ce qu'avait prévu l'accord. — Mais il y a eu la loi de 1913 qui interdit aux Japonais tous les droits fonciers. Au reste si les Américains ont loué à bail et vendu à des Japonais, c'est que très certainement ils y ont trouvé plus de profit qu'à louer ou vendre à des compatriotes ou à exploiter eux-mêmes. Les Japonais ont enrichi le sol par leur travail soutenu et rationnel; les huit ou neuf dixièmes de la production potagère et fruitière de

la Californie sont d'origine japonaise. — Mais, vous diront les Américains, la japonisation pacifique de la Californie est au bout et nous nous y opposerons coûte que coûte.

Au fond, préjugé de race, instinct de protection, car, en fait, les Jaunes repoussent les Blancs du sol californien. « Le germe du mouvement antijaponais, explique M. Yoshitomi dans son livre, s'est formé dans les Etats de l'Ouest et l'étude de ce problème exige un examen du caractère très spécial des gens de l'Ouest. Au Etats-Unis, on les appelle *wild West* (l'Ouest sauvage). ».

Or le sentiment antijaponais s'est généralisé. Dans l'Union tout entière règne le même préjugé. Au cours d'un article de la *Revue générale de droit international public* (t. XIV, pp. 640-641), cité par M. Yoshitomi, M. Barthelemy, professeur à la faculté de droit de Paris, écrit : « On sait que, malgré sa prétention à un plus large libéralisme et à une politique imprégnée de l'esprit de générosité chrétienne, le peuple américain, qui cependant par sa complexion elle-même devrait être dans ses tendances internationaliste et cosmopolite, est celui où sont le plus vifs les préjugés de couleur et les haines

de races; la question indienne ne sera résolue qu'avec la mort du dernier Indien; le problème nègre est plus aigu que jamais: le péril chinois menace toujours; et enfin les Américains ne peuvent pas s'habituer à traiter les Japonais d'égal à égal. »

Etant données ces dispositions on ne pouvait espérer qu'une entente amicale telle que le *Gentlemen's Agreement* réglerait définitivement la question de l'immigration japonaise aux Etats-Unis. Dès l'instant où le gouvernement fédéral n'annulait pas les pratiques de l'Etat de Californie et n'accueillait pas libéralement les Japonais, toutes ses réglementations ne pouvaient être que tracasseries inopérantes. Maintenir la porte entre-bâillée comme le faisait l'accord de 1908, c'était aggraver une question de ce genre au lieu de la résoudre. La logique des choses voulait que le long débat nippo-américain qui s'était ouvert au lendemain de la guerre russo-japonaise aboutit à une situation simple et claire — après une trop longue équivoque, — à une exclusion stricte, rigoureuse, dure comme la loi elle-même. Les Etats-Unis étaient nécessairement appelés à remplacer l'accord par cette loi « maladroite » peut-être, « vexatoire » sûrement, en tout cas fatale de 1924.

III

LA DONNÉE DE « L'OURS »

Il y a vingt ans, M. René Pinon, passant en revue dans un article de la *Revue des Deux Mondes* les divers acteurs du théâtre politique d'Extrême-Orient, pouvait déjà écrire : « Tout le devant du théâtre appartiendrait sans conteste aux deux colosses, au maître des continents et au maître du Pacifique, au Russe et à l'Américain, s'ils ne devaient faire place au remuant et audacieux petit homme jaune, au Japonais, en attendant peut-être le Chinois. » Pour ce qui est du Chinois, du Chinois tout seul, même pour plus tard, au moins pour un long temps, nous sommes sceptique. « Aujourd'hui, en tout cas, il n'a encore pris la place de personne. Mais quant au Japonais, il s'est, de fait, poussé sur le devant de la scène. L'y voilà au nombre des grandes puissances, des puis-

sances mondiales, damant le pion aux « deux colosses » en Extrême-Orient, réalisant le projet qu'exprimait Ilo en 1872 : « Nous ne pouvons actuellement qu'imiter, mais le Japon est décidé à aller de l'avant. » Il a la Corée en toute propriété, tient la Mandchourie méridionale dans les dents et ne lâchera jamais le morceau. Il est à Port-Arthur. Dans le sol de charbon et de fer du Chantoung, cette province où ses soldats ont séjourné plusieurs années à l'occasion de la guerre mondiale, il a fiché de nombreux témoins. Voilà pour le continent. Sur l'eau, le traité de Versailles accroît son empire insulaire des possessions allemandes situées au nord de l'Equateur, et sa flotte, en vingt ans — et surtout pendant la guerre est devenue telle que Washington, dans

l'impossibilité de dépasser le tonnage de ses nouvelles unités, vu les dimensions de Panama, invente, faute de mieux, la fameuse conférence.

Cependant la question peut encore se poser de savoir si le Russe, à demi européen, à demi asiatique, ne jouera pas lui-même, en dépit des années tragiques qu'il traverse, un grand rôle en Extrême-Orient.

Depuis Pierre le Grand, donner aux plaines moscovites un débouché vers le Pacifique fut le souci constant de la diplomatie impériale. Celui des Soviets n'est pas différent. Non point que le Russe puisse, dans un avenir prochain, paraître au premier plan sur mer; aussi bien n'aspire-t-il pas à la maîtrise du grand Océan. « Prédiposé, écrivait M.R. Pinon, par sa nature et par son sang à demi oriental, à régner sur les plaines infinies de l'Asie centrale, le Russe ne cherchait pas fortune sur les mers, mais, immuablement fidèle à la politique que lui imposent les conditions mêmes de la vie de son empire, il continuait sa marche vers le Pacifique comme vers le terme naturel de son expansion. »

L'ours moscovite reprend simplement sa route à travers les steppes sibériens.

La Corée adjugée, la Mandchourie reste encore un enjeu et un champ de bataille. D'une part, la Russie cherche à régner seule sur le Chemin de fer de l'Est chinois qui fait suite au Transsibérien et conduit à Kharbine et à Vladivostok. Mais elle se heurte à l'homme avisé que l'on appelle « le roi sans couronne de la Mandchourie », le maréchal Tchang Tso-Lin dont le nom est aujourd'hui familier au public du monde entier, et qui entend rester maître de la voie transmandchourienne, en dépit des arguments politico-financiers de diplomates russes et autres.

D'autre part, la Russie rencontre la concurrence du Japon. La compagnie japonaise du Sud-Mandchourien, qui aboutit

à Port-Arthur, exploite un millier de kilomètres de rails et possède des terres le long de la ligne. L'activité du Japon tend à transformer peu à peu la Mandchourie en une sorte de colonie japonaise; c'est d'ailleurs dans le chapitre consacré aux colonies que les rapports officiels japonais rendent compte des résultats obtenus par la compagnie du Sud-Mandchourien qui exploite des mines, des hauts fourneaux, des fermes, et multiplie dans la zone du chemin de fer les hôpitaux et écoles. (Les dernières statistiques officielles japonaises accusent 171.150 Japonais dans les « terrains annexés au Sud-Mandchourien et la province de Kouang-Toung » où se trouve Port-Arthur. Pour enlever du trafic à cette ligne, les Soviets réduisirent leurs prix de transport sur l'Est chinois. Les Japonais ripostèrent en construisant de nouvelles lignes qui détournent le trafic du Transsibérien et de Vladivostok vers le Sud-Mandchourien et Port-Arthur. Les Russes se rabattirent sur la Mongolie et projetèrent, avec les autorités d'Ourga, tout à leur dévotion, d'y construire des chemins de fer.

* *

Les relations des Soviets avec les Mongols caractérisent les visées de Moscou en Extrême-Orient. On se rappelle l'effort fait par les Russes pendant la guerre pour défendre la Sibérie orientale contre les alliés, puis plus tard pour obtenir l'évacuation de la Province Maritime, et enfin du nord de Sakhalin par les forces japonaises. Leur effort n'est pas moindre pour conserver des intelligences plus au sud, en Mongolie, malgré l'engagement pris par eux vis-à-vis des Chinois dans le traité du 31 mai 1924.

Par ce traité, les Soviets ont reconnu la souveraineté absolue de la Chine sur la Mongolie (1); mais le 21 juin, moins d'un mois après la signature, des informations de source soviétique annonçaient la formation d'une République de Mongolie. Plus tard, le 29 novembre, la *Pravda*

(1) Le traité spécifie « Mongolie extérieure », c'est-à-dire la partie septentrionale de la Mongolie, en bordure de la Sibérie. La souveraineté de la Chine sur la Mongolie intérieure, au sud de la première, en bordure de la Chine, n'a pas fait question.

publiait une dépêche d'Ourga d'après laquelle le grand « Khourouldan » de Mongolie (Assemblée nationale) acceptait la nouvelle Constitution de la République. Un délégué mongol résidait en outre à Moscou.

Le gouvernement chinois s'émut et fit demander à Moscou comment le gouvernement des Soviets pouvait reconnaître à la Mongolie le droit d'avoir un représentant en Russie. Moscou se perdit en explications tourmentées, mais finalement assura le gouvernement chinois que le délégué mongol avait été prié de quitter le territoire de l'Union. Il existe néanmoins en Mongolie, sous l'égide des Soviets, une République de fait, auprès de laquelle un représentant de ces derniers a été accrédité le 23 septembre 1925.

L'action politique russe en Extrême-Orient est rendue concrète par un autre accord que celui du 31 mai 1924 passé avec la Chine; nous voulons parler de celui qui fut signé avec le Japon le 20 janvier 1925. Bien que cet accord n'ait pas plus que le traité russo-chinois la vertu d'empêcher les frictions entre les signataires, il est un des actes les plus marquants de la politique russe en Extrême-Orient, et c'est à ce titre que nous le signalons.

Ce n'est pas sans esprit politique qu'après s'être mis d'accord avec la Chine, puissance passive de l'Extrême-Orient, les Soviets saisirent l'occasion de se rapprocher de la puissance active, que les Anglais (abandon de l'alliance) et les Américains (*Immigration Act*) venaient de décevoir et d'humilier. Sans doute, le Japon voyait dans cet accord le moyen d'échapper à l'isolement politique, d'envoyer son trop-plein de population en Chine et d'y agrandir ses entreprises sans rencontrer d'opposition de la part des Soviets; mais ceux-ci de leur côté évitaient par là de se heurter au Japon dans leurs efforts pour gagner la Chine au communisme révolutionnaire. Une entente tacite sur le problème chinois était au fond de toute la diplomatie déployée par les deux intéressés; à telle enseigne que la Chine, qui n'en était pas dupe, déclara, le lendemain même de la signature, qu'elle ne reconnaîtrait pas l'accord s'il por-

tail sur des intérêts chinois, à moins que que son approbation n'eût été préalablement obtenue. Le Japon démentit alors formellement le bruit qui courait de l'existence de clauses secrètes, créant des sphères d'influence en Chine.

Quoi qu'il en soit advenu dans la pratique de l'accord russo-japonais de janvier 1925, cet accord indique de part et d'autre des tendances et même des puissances d'entente qui ne sont pas sans signification et qui pourraient être le point de départ d'une vaste et redoutable politique.

..

Si les Soviets font preuve en Extrême-Orient d'ambitions renouvelées du tsarisme, ils ont, à la politique et à la diplomatie qu'employait l'ancien régime pour arriver à ses fins, ajouté la propagande, moyen nouveau, extrêmement coûteux, mais dont ils attendaient et attendent peut-être encore moins et merveilles. « Un des principaux dangers qui menacent le gouvernement bolchevique, disait l'an dernier Zinovief, est de méconnaître le fait que le sort de l'Union des républiques socialistes soviétiques dépend du développement, même lent, du mouvement révolutionnaire dans les autres pays. »

Après l'Asie centrale qui vit naître coup sur coup les républiques de Khiva, Boukhara, du Turkestan, la propagande bolchevique s'en prit à la Chine. En 1920, le gouvernement de Moscou adressa un manifeste au peuple chinois. Il se présenta à lui en libérateur du joug des « puissances impérialistes et capitalistes ». La propagande se fit largement. Le résultat fut la part que prirent les étudiants à l'organisation des mouvements ouvriers. Ils formèrent la majorité agissante du parti de Sun Yat-Sen. En 1921, ils excitaient déjà les ouvriers qui troublaient Canton; en 1923, on les retrouve dans la grève des marins de Hong-Kong; on les retrouve encore dans les troubles plus graves du printemps de 1925 à Shanghai. En somme, le bolchevisme, en excitant les Chinois contre les puissances, augmente le désarroi social de leur pays, mais y a-t-il créé un mouvement considérable?

Nous avons répondu à cette question négative dans *La Chine en face des puis-*

sanées ; nous avons expliqué pourquoi et donné là dessus l'opinion désenchantée du représentant des Soviets à Pékin. Nous avons dit dans ce livre ce que nous pensions de la propagande bolchevique en Chine, de la forme nationaliste et anti-étrangère qu'elle avait dû prendre. Nous n'y reviendrons pas.

Au Japon comme en Chine, la propagande et la diplomatie russes se sont entr'aïdées. Quand Ioffe, se rendant à l'invitation du vicomte Goto, maire de Tokio, passa de Chine au Japon, il y arriva le 2 février 1923, sous prétexte d'aller faire une cure dans une station balnéaire. Mais certains journaux se méfiaient de ses intentions. La *Chû-ô* du 16 mars écrivait : « L'adresse des politiciens russes pour la propagande est sans rivale dans le monde entier. Les partis politiques du Japon ont confiance d'avoir la force nécessaire pour s'opposer à leur propagande. »

Disons en passant que les Soviets comptent, au Japon comme en Chine, sur la jeunesse universitaire pour y introduire leurs doctrines. Mais il n'est pas aisé de mettre en défaut la prudence et la subtilité native des Nippons. Il est vrai que beaucoup de Japonais regardent volontiers du côté de Moscou par haine des Anglais et des Américains ; ce sont ceux qui rêvent du panasiatisme, et la formule « l'Asie aux Asiatiques », qu'il ont entendu les bolchevistes répéter à satiété, leur fait oublier que ceux-ci se donnent volontiers les premiers pour

« Asiates », afin de recevoir ou de se décerner un jour la récompense de leurs bons offices.

Cependant des siècles de cohésion sociale, d'importance donnée naturellement, systématiquement au groupe, épargnent généralement aux Japonais instruits ces bouds aux extrêmes qu'un individualisme effréné et impatient fait faire aux jeunes Chinois. L'habitude déjà prise de sélectionner, de « japoniser » tout ce qui est étranger, les garde d'une acceptation aveugle et sans contrôle de théories nouvelles. Ceux d'entre eux qui inclinent vers la Russie savent que tout ce qui vient d'elle n'est pas à prendre tel quel, et s'ils ne le savent pas, ils rejettent pour la plupart d'instinct ce qui ne peut leur convenir. Sciemment ou non, ils restent eux-mêmes dans l'application des idées comme des inventions des autres.

Mais arrêtons là ces considérations sur les effets de la propagande russe en Extrême-Orient. Aussi bien n'avons-nous parlé de cette propagande que pour souligner une des formes de l'action des Soviets et montrer en particulier que dans le problème de la Chine, qui se confond avec celui du Pacifique, après les éléments les plus actifs tels que les Etats-Unis et le Japon, la Russie, qui apparaît aussi comme une donnée agissante, use parallèlement à la politique d'un moyen dont il est malaisé, malgré tout, de discerner la valeur pour l'avenir.

IV

LA DONNÉE DE « LA BALEINE »

Après avoir essayé d'exposer la donnée de « l'ours », nous essayerons d'exposer celle de « la baleine ». Russie et Angleterre n'ont jamais cessé, depuis le milieu du siècle dernier, de se faire en Extrême-Orient une guerre d'influence que des guerres effectives, mais par procuration ou par personne interposée, si l'on

peut s'exprimer ainsi, ont quelquefois appuyée dans le passé et appuient encore dans le présent. Nous n'apprendrons rien à personne en disant que derrière certains généraux chinois qui, au moment où nous écrivons, bataillent entre eux pour étendre leur autorité sur une plus vaste portion de territoire, il y a une aide

matérielle et financière russe ou anglaise ; le fait est de notoriété publique.

Or, à la Russie de tout temps concurrente de l'Angleterre, sont venus s'ajouter plus tard le Japon et les Etats-Unis,

Quand le Japon eut brusquement démontré, par sa victoire sur les Russes, qu'une puissance asiatique, pouvait s'organiser au point de s'opposer à l'expansion européenne, un accord des principaux pays intéressés de l'Occident eût sans doute réussi à vaincre semblable résistance ; mais l'on vit l'Angleterre se séparer ouvertement de l'Europe et remplacer son accord avec le Japon de 1902 par des stipulations mieux adaptées aux circonstances.

Quand les Etats-Unis se rangent du côté de la Chine pour résister à l'influence anglo-japonaise, le maintien de l'alliance briderait, au moins du côté du Pacifique, leurs ambitions impérialistes que l'Europe ne ressent déjà que trop ; mais soudain l'on voit l'Angleterre se désintéresser de son alliance de vingt ans et s'entendre avec les Américains.

Après cela, il faudrait être, ainsi que disait de Gladstone Disraeli, qui n'aimait pas les bavards, « *intoxicated by his own pompous verbosity* » pour parler sérieusement de la solidité des liens qui unissent les Etats et prétendre déchiffrer le secret de l'avenir en se fondant sur l'existence de tels liens.

La baleine anglaise évolue décidément dans les immensités liquides avec une incomparable souplesse ! Elle suit ses voies vers l'est avec une indifférence totale à l'égard de tout ce qui n'est pas elle-même et une volonté toujours prête à ruiner, sans hésitation, tout ce qui lui dispute ou menace de lui disputer un jour l'empire des mers.

Habile à se plier à la logique ondoyante des circonstances, l'Angleterre les canalise à son profit et sait trouver à temps l'homme ou la politique qu'il faut. Elle est passée du protectionnisme le plus étroit de « l'acte de navigation » de 1651,

qui devait assurer à ses marins le monopole du commerce avec ses colonies, au libre-échange le plus résolu de 1846, lorsque sa situation maritime fut suffisamment assise. De nos jours, à l'heure où l'expansion coloniale retient toute l'attention de l'Europe, on l'entend réclamer derechef des barrières douanières protectrices, et on la surprend à s'engager dans une politique extrême-orientale nouvelle, en prévision d'événements qui paraissent de moins en moins évitables.

Aussi l'élément qu'elle représente dans le problème du Pacifique est-il essentiellement instable. Cependant, nous l'étudierons en soi et sans nous aventurer à déduire de sa forme actuelle des effets certains.

La première question qui se pose lorsqu'on étudie la donnée anglaise du problème est évidemment celle-ci : quels buts peut poursuivre de nos jours l'Angleterre en Extrême-Orient ? La seconde : les Dominions australasiens font-ils partie de la donnée britannique ou en constituent-ils une, à eux seuls ?

Le but que poursuit tout d'abord l'Angleterre en Extrême-Orient est d'y conserver dans la mesure, nous ne dirons pas où l'expédient que fut la conférence de Washington l'y autorise, mais la mesure où les circonstances actuelles le lui permettent, une puissance navale imposante. De puissance prépondérante il n'est plus question. Ici, du reste, la conférence de Washington a au moins servi à quelque chose : elle a consacré, dans le traité spécial à la limitation des armements navals du 6 février 1922, l'égalité anglo-américaine par des chiffres faciles à retenir et que les écoliers de l'ancien et du nouveau monde ont depuis lors appris par cœur.

L'Angleterre veut ensuite conserver en Chine les avantages qu'elle y a acquis sur la Russie depuis qu'elle l'a fait battre par le Japon,

Mais pour agir partout où il serait nécessaire, et en particulier aux antipodes, il faudrait qu'elle eût gardé intactes dans sa métropole ses anciennes sources de richesses et qu'elle jouit chez elle de la paix. Au contraire, de graves soucis économiques l'agitent, devant lesquels ses partis politiques n'ont pas fait d'union sacrée. Plus d'un million de chômeurs, un interminable conflit entre propriétaires de mines et mineurs, une flotte marchande menacée faute de charbon à exporter en échange de matières premières et de denrées coloniales, une concurrence américaine, allemande, japonaise dans l'industrie textile.

Malgré tout, la conférence impériale réunie à Londres en 1923 approuve le projet d'une base navale à Singapour. On y démontre que pareil projet n'est pas contraire aux engagements pris à la conférence de Washington, et s'il est abandonné par le ministre Mac Donald, un ministre Baldwin le reprend un peu plus tard, et en 1925 les travaux sont enfin commencés. L'Australie et la Nouvelle-Zélande s'en montrent satisfaites et s'offrent même à contribuer aux frais. Voilà les Dominions en cause. Tous n'ont plus la fidélité de jadis et la volonté de coopérer avec la métropole à la défense de l'unité de l'empire. La conférence impériale de 1926 n'a pas manqué d'être édifiante à ce sujet. La pierre de touche a été précisément le problème du Pacifique. Ces Dominions australasiens, probablement à cause de leur position géographique qui les expose de toutes les manières aux Jannes et à cause de l'avenir énigmatique de l'Extrême-Orient, ont été les seuls à faire preuve d'un loyalisme intact, se présentant ainsi comme le prolongement de la donnée britannique du problème qui nous occupe. Ils verraient d'un très bon œil le transfert dans le Pacifique du gros des forces navales de l'empire. Au reste, l'impérialisme anglo-australien n'a presque jamais cessé d'être à l'horizon des dirigeants de Melbourne, depuis le jour de 1855 où les

ouvriers anglais, attirés par l'or, vinrent en masse coloniser avec une rapidité surprenante l'Australie et la Nouvelle-Zélande. On se souvient qu'en 1874, lorsque le gouvernement australien craignit de voir les Américains s'installer dans les îles Fidji, il demanda aux Anglais de les occuper ; ce qui fut fait l'année suivante. Bref, l'Angleterre compte, pour conserver son influence dans le Pacifique, sur Singapour et l'Australie, gardiennes à la porte du Grand Océan.

Mais celles-ci ne suffisent peut-être pas. Les îles de la Sonde peuvent tomber aux mains d'un ennemi venu du large, et dans ce cas, qu'advierait-il de l'Inde ? Il est donc bon d'avoir dans le Pacifique même des solides appuis. Or, l'Angleterre n'a-t-elle pas inauguré une politique à la conférence de Washington en annulant son alliance avec le Japon pour se rapprocher des Etats-Unis ? Les antagonismes de races ont toujours été aigus dans le monde anglo-saxon et la grande épreuve de 1914 ne les ont point apaisés. « La raison, a dit quelqu'un, en est sans doute dans la notion très âprement hiérarchique que les sociétés anglo-saxonnes ont de l'humanité : pour elles l'homme blanc est d'une autre essence que les autres hommes ; le *coloured man*, le *native*, quels que soient le degré de sa culture, l'antiquité de sa civilisation, la noblesse de ses sentiments, reste inexorablement exclu de la sphère privilégiée où entendent s'isoler les hommes à peau blanche ».

Que la question de race vienne s'ajouter ou non à l'intérêt politique, le rapprochement anglo-américain qui, en vertu du protocole de la conférence de Washington, vise le Japon, est moins surprenant que ne l'avait été l'alliance anglo-japonaise ; mais il n'est pas non plus d'une habileté politique équivalente. N'est-il pas avant tout une victoire américaine ? « La conférence de Washington, ont écrit deux auteurs américains, MM. Scott Nearing et Joseph Freeman, dans un livre récent intitulé *Dollar diplomacy*, a ouvertement marqué l'entrée des Etats-Unis

comme puissance dominante en Extrême-Orient » ; et « Ce fut un grand triomphe pour la finance et la diplomatie américaines que d'avoir brisé l'alliance anglo-japonaise ». Le sénateur Lodge a dit, de son côté, au Sénat américain, le 8 mars 1922 ; « Le point capital et le plus important du traité est la fin de l'alliance anglo-japonaise. C'était l'objet principal du traité ».

Cependant, la Chine, dont le poids pèse sur les décisions des autres en Extrême-Orient et les commande, la Chine fatale, pourrait-on dire, reste l'unique intérêt du problème, ou plutôt, avons-nous dit, le problème même. C'est à cause d'elle, c'est pour y sauvegarder son influence et ses positions économiques que l'Angleterre s'assure des appuis dans le Pacifique. Mais qu'arrive-t-il ? C'est que, depuis l'annulation de son alliance, le commerce britannique avec la Chine est fortement battu en brèche par la concurrence japonaise et que la différence augmente sans cesse au profit du Japon. A cette concurrence s'ajoute le sentiment de plus en plus anglophobe des Chinois ; les incidents les plus graves ont eu lieu, le boycottage des marchandises anglaises est généralisé sur tout le territoire chinois, le négoce anglais de Hongkong, naguère si florissant, est des plus éprouvés. Alors d'aucuns se demandent, à Londres, si la politique qui consistait de la part des Occidentaux « à ne rien entreprendre en Asie sans y faire

participer le Japon » n'aurait pas été abandonnée à tort, et s'il ne conviendrait pas de renouer de quelque manière les liens rompus avec Tokio. Car justement, au moment où l'Angleterre à Hongkong, au midi de la Chine, se sent diminuée, la presse mondiale enregistre le développement des intérêts japonais en Mandchourie, à l'autre pôle de la République chinoise, comme si déjà le Japon prenait une revanche, tandis que son ex-alliée expie une erreur... Et cela après l'accord russo-japonais de janvier 1925.

Ainsi l'Angleterre et la Russie, les éternelles rivales en Extrême-Orient comme en Asie centrale, en viendraient à se disputer les faveurs d'un Japon d'ailleurs trop riche d'expériences récentes et bien trop prudent pour abandonner sa politique de souplesse avec tout le monde et faire jamais le jeu de qui que ce soit, sans réciprocité d'avantages reconnus et sans mandat en bonne forme.

Quoi qu'il en soit, la donnée britannique du problème du Pacifique se présente, pour ainsi dire, sur le même plan que la donnée russe. Il semble que le sort de deux puissances qui ont toujours représenté l'Europe par excellence aux yeux des Asiatiques soit de suivre, en Extrême-Orient, des parallèles qui les séparent à la fois et les lient l'une à l'autre.

(à suivre)

ANDRÉ DUDOSCO

(Le Temps)

